

## DEAS - Diplôme d'Etat Aide-Soignant / Parcours Modulaire

Unité de Formation du lycée LA VISTE (Marseille 15<sup>ème</sup>)

### LA FORMATION

#### OBJECTIFS

**Conformément à l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant pour les titulaires des Bac Pro ASSP**

Acquérir la qualification permettant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne sans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

#### PROGRAMME

La formation théorique d'une durée minimum de 371 heures (cf Référentiel) est organisée en 3 modules (Bloc 2):

- Module 3 - Évaluation de l'état clinique d'une personne et adaptation de sa prise en soins
- Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement. Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - niveau 2
- Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention :

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 h (dans les trois premiers mois de la formation)
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 h (réparties tout au long de la formation)
- Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h (réparties au sein des différents modules)

La formation clinique de 350 heures soit 10 semaines de 35 heures est découpée en deux périodes en milieu Professionnel ; Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période en service de cours séjour.

#### VALIDATION

- Diplôme du ministère de la Santé de Niveau 4 (Baccalauréat, BP, BT)
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - niveau 2

+ d'informations sur cette certification (RNCP35830, libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :

**<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35830/>**

Taux de réussite : 96%  
Taux de satisfaction : 100%  
Taux d'insertion en emploi : 96%

Nos indicateurs sont consultables sur le site : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MARSEILLE  
MÉDITERRANÉE )))**

## A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

### **PUBLICS**

Elève sous statut scolaire

### **PRÉ-REQUIS**

- Avoir validé le Bac Pro ASSP
- Être agé(e) de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation.
- Satisfaire à l'épreuve d'admissibilité.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

### **DATES DE SESSION**

**Du 30 Août 2024 au 30 juin 2025**

### **DURÉE**

Durée totale minimum de 721 heures dont 350 heures en entreprise et 371 heures en centre de formation. La durée de la formation est indicative et sera déterminée en fonction de votre profil.

### **EFFECTIFS**

30 personnes

## MODALITES, EQUIPEMENTS ET SUIVI PEDAGOGIQUE

### **Modalité d'enseignement**

- Formation mixte

### **Modalités pédagogiques**

- Parcours personnalisé

### **Équipements**

- Plateaux techniques équipés
- Salle banalisée avec vidéoprojecteur

### **Modalités de suivi et d'individualisation**

Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent TH du GRETA-CFA.

Prise en compte de la satisfaction des bénéficiaires en cours et fin de formation.

*Afin d'améliorer la qualité de notre service, vous pouvez nous faire part de vos suggestions ou réclamations à l'aide du formulaire disponible sur le site <https://www.forpro.com>.*

## EXPERTISE DES INTERVENANTS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.  
Enseignants certifiés Education Nationale, intervenants professionnels (Infirmières/Infirmiers).

## MODALITES D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Jury de certification



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMENT S'INSCRIRE ?

### COMMENT S'INSCRIRE ?

**Ouverture des inscriptions** : lundi 26 février 2024

**Pré-inscription et dossier d'inscription** : Cliquez sur <https://greta-marseille.epsilon-informatique.net/MySelect/>

**Dépôt des dossiers** : Les dossiers sont à déposer à la loge du Lycée ou adresser par voie postale (courrier simple, pas en recommandé) au lycée La Viste – 30 traverse Bonnet / 13015 Marseille

**Date de dépôt des dossiers** : du lundi 26 février 2024 au lundi 10 juin 2024 à 23h59 - *cachet de la poste faisant foi*

**Résultats de la sélection** : vendredi 05 juillet 2024 à 14h00

→ [Affichage au lycée La Viste et sur le site du lycée La Viste](#)

## APRÈS LA FORMATION

Un aide-soignant peut poursuivre sa formation et préparer le DE d'infirmier.  
Il a la possibilité également après 3 années d'exercice professionnel, de passer des épreuves de sélection spécifiques pour intégrer la formation conduisant à ce DE.

## COMMODITÉS

### Accès personnes en situation de handicap

Lieu accessible aux personnes en situation de handicap.

### Accès

Métro ligne 2 : Bougainville  
Bus N° B2 : La Viste  
A pied 2 min

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CONTACTS

→ **Véronique MIGARD** - Directrice technique de l'Unité de formation La Viste - Parcours Modulaire  
Veronique.migard@ac-aix-marseille.fr

→ **Laurence MOYNIER** – Directrice de l'IFAS territorial et Référent Handicap  
laurence.moynier@ac-aix-marseille.fr

### LIEU DE FORMATION

Lycée LA VISTE | 30 traverse Bonnet | 13015 Marseille

### ORGANISME

#### IFAS TERRITORIAL DU GRETA CFA MARSEILLE MÉDITERRANÉE

Siège : Lycée Jean Perrin 13010 Marseille

Accueil public du lundi au vendredi du 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

N° de déclaration d'activité : 93131539413